

DECRET N° 2006-707 DU 18 DECEMBRE 2006

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur SOUMANOU
Moudjaïdou Ministre de l'Industrie et du
Commerce, de l'intérim de Monsieur
Soumanou SEIBOU TOLEBA, Ministre du
Tourisme et de l'Artisanat, pour compter du
**lundi 18 décembre 2006 au vendredi 05
janvier 2007.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le décret 2006- 622 du 29 novembre 2006 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2006-680 du 10 décembre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'Intérim du Président de la République pour compter du 10 décembre 2006.

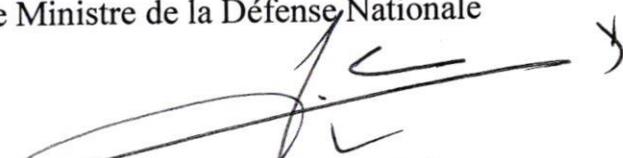
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur SOUMANOU Moudjaïdou Ministre de l'Industrie et du Commerce est chargé de l'intérim de Monsieur Soumanou SEIBOU TOLEBA, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat pour compter du **lundi 18 décembre 2006 au vendredi 05 janvier 2007.**

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 décembre 2006

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et P.O
Le Ministre de la Défense Nationale


Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 SGG 4 MINISTERE 22
PREFETS 12 COMMUNE 79 EMG/FAB + ETATS-MAJORS + CAB-MIL + SG/D 23
INTERESSES 2 SPD 2 DGB-DCF-DGID-DGDDI 5 DPE-DLC-INSAE 3. J.O 1